

Une équipe d'intervenantes sélectionnées pour vous apporter toutes les garanties

• Un processus de recrutement exigeant :

Kinougarde a élaboré des tests en partenariat avec Calyxis, spécialiste de la prévention des risques à la personne, afin d'évaluer les réflexes des intervenantes en matière de sécurité, de santé et d'hygiène.

Une fois cette étape réussie, un entretien individuel en face à face nous permet d'évaluer leur motivation et leur capacité à contribuer au bien-être et à l'éveil de votre enfant. Sérieux, sens des responsabilités et capacité à prendre des initiatives sont indispensables pour nous rejoindre.

• Un encadrement rigoureux :

Un suivi téléphonique régulier permet de s'assurer auprès de vous de la qualité et de la fiabilité de votre intervenante. Votre retour est essentiel pour le bon déroulement de la garde et sert aussi de référence pour l'attribution de futures missions à votre intervenante.

• Une formation complémentaire pour la garde des tout petits :

Le recrutement des intervenantes des enfants de moins de trois ans fait l'objet d'un processus de sélection spécifique. Tout au long de l'année, nous accompagnons nos intervenants garde d'enfants moins de 3 ans dans leurs pratiques professionnelles au travers d'actions de formation et de réunions d'échange de pratiques et de sensibilisation sur des sujets comme l'hygiène, la sécurité, l'éveil, le respect de la déontologie, la prévention des risques professionnels,...

Une solution de garde claire et sur mesure

• Un devis pour toute demande de garde d'enfants :

Afin de pouvoir vous engager en connaissance de cause, Kinougarde vous remet systématiquement un devis gratuit avec une vision précise de votre budget mensuel et des aides dont vous pouvez bénéficier (crédit d'impôt, aide de la CAF/MSA).

• La liberté de choisir votre intervenante :

Vous rencontrez exclusivement des intervenantes rigoureusement sélectionnées et correspondant au profil que vous avez demandé. Vous choisissez l'intervenante qui correspond le mieux à vos attentes.

• Aucune démarche administrative :

Kinougarde est l'employeur de votre intervenante. Vous êtes donc à l'abri de tous les tracasseries liés au statut d'employeur !

Un service 100% confort pour vous simplifier la vie

• Une organisation souple :

Vos besoins changent en cours d'année ? Nous adaptons votre garde aux variations de votre emploi du temps.

Votre intervenante est malade ? Nous recherchons une remplaçante si vous le souhaitez.

Vous voulez changer d'intervenante ? Nous nous mettons à la recherche d'un nouveau profil correspondant mieux à vos attentes.

• Un paiement des heures réellement effectuées :

À la fin de chaque mois, vous payez vos heures de garde en fonction de votre déclaration. La facturation est établie au ¼ d'heure près. Vous ne payez que ce que vous consommez !

• Un espace personnel pour gérer facilement votre garde d'enfants :

À tout moment, vous pouvez faire vos déclarations d'heures, accéder à vos factures, attestations fiscales...

Protection des données personnelles

La Politique de Protection des Données Personnelles est disponible sur notre site www.kinougarde.com ou auprès de notre Délégué à la protection des données : DPO - KINOUGARDE - 38 rue Blomet - 75015 PARIS ou dpo@kinougarde.com



La qualité du service Kinougarde est reconnue par la **certification Qualicert**. La conformité à cette certification fait l'objet d'un **audit strict** mené régulièrement par l'**organisme indépendant SGS ICS** - 29 avenue Aristide Briand - 94111 Arcueil Cedex - www.qualicert.fr. Ce contrôle porte notamment sur des engagements en matière de déontologie, d'éthique et de qualité de service, définis par le référentiel « **Services aux Particuliers - RE/SAP/07bis** ».

Ce référentiel peut être obtenu ou consulté auprès de SGS ICS. Les principales caractéristiques certifiées sont affichées sur le certificat délivré par SGS ICS. La liste des sites certifiés est disponible auprès de Kinougarde ou de SGS ICS.

Kinougarde - 38 rue Blomet - 75015 Paris